

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Complétons la sécurité de la France en fermant la trouée de Belfort. — Un journal boche nous donne un « joli » portrait du Bandit. — Pour se soustraire aux conséquences du crime, un Professor allemand conseille à son pays d'aller carrément au bolchevisme. Chantage peut-être, mais plus que jamais montons la garde au Rhin. — La folie de nos illuminés.

Au moment où les Alliés vont régler la question des nouvelles frontières, il est intéressant de signaler un article du général Maitrot dans l'Écho de Paris. Il s'agit d'assurer la sécurité de la France en fermant la trouée de Belfort.

Au sud de cette ville la Suisse détent un territoire — celui de Porrentruy — qui s'avance audacieusement sur le sol français. Ce territoire, connu sous les noms de Jura Bernois et Ajoie, appartient à notre pays : en 1791 il constituait le département du Mont-Terrible ; sous le Premier Empire il formait un arrondissement du Haut-Rhin. Les habitants du pays auraient exprimé leur désir d'être, de nouveau, rattachés à la France.

Si l'on jette un coup d'œil sur une carte détaillée, on constate que l'Ajoie constitue les avancées du camp retranché de Belfort ; ce dernier ne peut être utilement défendu par le sud que si nous sommes mis en possession de la chaîne du Mont-Terrible.

Certes, cette chaîne appartient à la Suisse et cela est, pour nous, une garantie suffisante. Mais en 1914, les Allemands n'ont pas hésité à violer le territoire Belge pour pénétrer en France. Ils n'hésiteront pas davantage, le jour où ils se croiront les plus forts, à entrer en Suisse pour s'avancer vers Belfort, en passant par l'Ajoie.

C'est dans ce but évident que la Prusse obtint, en 1815, que ce territoire fût cédé par la France à la Suisse, en dépit de l'unanime protestation des habitants.

L'heure est propice pour fermer la porte de la trouée de Belfort.

Mais, dira-t-on, comment pourrions-nous obtenir la restitution de cette province ? C'est ce qu'explique le général Maitrot qui estime que nous avons la possibilité d'accorder à nos voisins des compensations suffisantes. « Ces compensations suffisantes existent, dit-il, et tellement belles que notre voisine ne pourrait qu'y gagner largement.

D'abord, le territoire de Constance, qui serait enlevé au grand-duché de Bade, car il fait partie de la Suisse au point de vue géographique et économique, et le Vorarlberg, qui, dans un plébiscite récent, a demandé à lui être rattaché.

Des avantages économiques complèteraient ces échanges, conformes d'ailleurs aux principes wilsoniens, puisqu'ils se feraient à la requête même des habitants. Droits de navigation sur le Rhin et le futur canal du Rhône qui mettra la Suisse en relations directes avec le port de Gênes.

Ne laissons pas passer cette occasion de reprendre l'Ajoie, lambeau de notre Franche-Comté : nous ne la retrouverons plus jamais, et la France, qui aura négligé de fermer une de ses portes, continuera à porter au flanc, pour toujours, le stigmate du honteux congrès de Vienne.

La question valait d'être signalée. Mais nos plénipotentiaires pourront-ils la solutionner ?... N'y a-t-il pas, déjà, trop de questions à régler ?

Un bien joli portrait du Bandit qui a déchaîné le conflit. Il est extrait du journal socialiste allemand le Vorwärts :

« Aujourd'hui, tout le monde se rend compte de l'insuffisance intellectuelle de notre seigneur et maître Guillaume II. Il n'a pas pu tenir les belles promesses qu'il nous avait faites de conduire les Brandebourgeois vers des « jours magnifiques ». Et quand on relit ses innombrables discours, on reconnaît que ce n'était qu'un bavard, un vantard et un cruel. Nous ne voulons rappeler que l'un de ses mots historiques, parce

qu'il est très significatif. Au commencement de ce siècle, il a proclamé le comte Zeppelin « le plus grand homme du 19^e siècle ! » Ainsi, grâce à une prescience divine, il savait déjà les hommes que produirait le 20^e siècle et qu'ils seraient inférieurs à Von Zeppelin !

« Dans l'ensemble, on peut dire que Guillaume II a porté sur toutes choses des jugements faux. Il manquait des qualités que doit avoir un souverain. C'était un roi de théâtre, ne songeant qu'à la pompe et à la phrase. Quand, sous un appareil étincelant, on le voyait venir, il pouvait faire impression sur les esprits naïfs et enfants, qui aiment le côté extérieur des choses. Mais tout ceux qui le connaissaient, exprimaient l'espérance que jamais il ne serait appelé à prendre part à de grands événements de l'histoire. Car, s'il en était autrement, on assisterait à des défaillances lamentables. L'on pensait qu'il pourrait continuer à jouer son rôle tant qu'il serait libre de circuler sur la scène de la paix, dans un costume de théâtre. Au fond de sa nature, ce n'était qu'un acteur, nullement un homme d'action. Il était dépourvu d'intelligence et de vigueur, et doué d'une grande lâcheté, si bien qu'on a pu dire de lui : « A moitié acteur, à moitié poule mouillée ! »

« Au cours de la guerre, ses partisans les plus fidèles ont reconnu son insuffisance. Et aujourd'hui, nos royalistes ne songent pas à remettre Guillaume sur le trône, où il s'est rendu impossible : ils voudraient rétablir seulement la dynastie des Hohenzollern et avoir recours à un régent jusqu'à la majorité du petit-fils de l'ex-empereur. Des réactionnaires de cette sorte se rencontrent dans les rangs du parti conservateur et aussi du parti national-libéral. Ce sont surtout d'heureux propriétaires, des gens qui voudraient que leur or fut gardé par un monarque : chien de garde très sûr ! Ce sont d'ailleurs d'habiles politiques. Ils ont soin de se tenir absolument tranquilles et de ne pas alarmer le public et les autorités. Nos braves conservateurs sont loin d'être aussi sots que nos Spartakistes. Ils espèrent que la Révolution se dévorera elle-même ; que les troubles feront sans cesse surgir des troubles nouveaux, que le commerce sera paralysé, qu'une famine générale dévastera le pays, qui se tournera alors vers un beau chevalier, muni de bottes imposantes ! Ils croient à leurs calculs avec toute la confiance possible. Ils sont sûrs que la monarchie succèdera à la République comme l'hiver succède à l'automne, et ils rassemblent toutes leurs forces en attendant le moment favorable pour sortir de leur retraite et assommer le dragon de la Révolution ! »

Jugement peu flatteur pour le pleutre qui prit la fuite le jour de la défaite. Cela n'empêche pas la masse des Boches de préparer dans l'ombre le retour des Hohenzollern. Le Vorwärts le certifie. Raison de plus pour que les Alliés imposent aux Barbares des garanties qui mettent le monde à l'abri d'un retour offensif qui deviendra probable le jour où les Hohenzollern seront rappelés par la Prusse.

Avant de regagner Washington, Wilson fera bien de songer que la sauvegarde du Monde, Etats-Unis compris, est sur le Rhin et là seulement.

Il est si vrai que les Barbares chercheront à se soustraire aux conséquences de leur crime qu'ils songent — à défaut d'une revanche problématique — à passer carrément au bolchevisme. C'est le conseil que donne à ses compatriotes, dans le Tag, le herr Doktor Eltzbacher. Il écrit :

« Seul le bolchevisme peut nous sauver. Certes, ce remède n'est pas fait pour les petits esprits, incapables de s'élever à de grandes décisions. Nous répétons toujours que, si nos ennemis persistent dans leur politique, ils jeteront l'Allemagne dans les bras du bolchevisme ; mais ces protestations ne suffisent pas. Au lieu de cette politique du laisser-faire et du laisser-passer, nous devons hardiment accueillir tous les maux dont nous menace le bolchevisme, afin d'échapper à l'esclavage de l'Entente ; nous devons unanimement veiller à ce que le bolchevisme vienne à nous. Nous ne devons pas nous contenter d'essayer d'épouvanter l'En-

tente par le spectre du bolchevisme, nous devons travailler méthodiquement à établir chez nous cette transformation sociale et politique, avec la conviction que si l'Allemagne devient bolcheviste à côté de la Russie et de la Hongrie, la vague bolcheviste gagnera l'Occident et balayera les Clemenceau et les Lloyd George. Au moment où le prolétariat européen se tendra les mains, personne ne songera plus à arracher à l'Allemagne des territoires allemands ou à asservir le peuple allemand au capitalisme français, anglais et américain. Même si le bolchevisme ne gagnait pas les puissances occidentales victorieuses, l'avantage pour l'Allemagne serait grand. L'Entente ne pourrait pas tirer annuellement des milliards d'une Allemagne bolchevisée, et par crainte de contagion, elle n'oserait pas employer la force.

« Il va sans dire que nous devons nous placer loyalement sur le terrain du bolchevisme, introduire le système des Conseils et socialiser sans indemnité dans la plus large mesure. Le bolchevisme ne pourra pas nuire à notre vie économique plus que le long épouvement que nous promet l'Entente. Certes, les hommes qui ont une fortune honnêtement acquise ont peine à se la voir enlever. Mais nous ne devons songer qu'à l'ensemble. En 1813, le peuple prussien a abandonné avec joie son argent et son or pour le salut de la patrie ; aujourd'hui les riches ne doivent pas reculer davantage devant le dur sacrifice de toute leur fortune.

« Il se peut que ce soit là du pur chantage, un chantage dangereux pour nos voisins ; pourtant les Alliés auraient tort de ne pas se prémunir contre un danger nouveau. Ils ont vaincu l'impérialisme allemand, ils doivent travailler à vaincre le bolchevisme qui s'efforce d'empoisonner l'univers.

Pour cela encore, il faut monter la garde au Rhin et on déclare que cette charge incombera uniquement aux Français et aux Belges. Ce serait une grosse faute de ne pas prouver aux Boches que l'alliance subsistera entière, en maintenant dans les provinces rhénanes des troupes de toutes les nations qui ont mené le bon combat. La digue sera d'autant plus forte qu'elle établira l'accord persistant entre les Alliés défenseurs de la Civilisation.

La fédération socialiste de la Seine s'est réunie en congrès dimanche à Paris. L'événement doit être noté en raison des votes émis et des tendances qui s'affirment au sein de ce parti unifié !

Déjà les Varenne, les Thomas, les Renaudel avaient touché des deux épaules au cours du congrès précédent. Aujourd'hui, c'est Longuet lui-même qui apparaît presque comme un vulgaire réactionnaire. Les illuminés font du progrès !

« Où allons-nous et où conduisons-nous le socialisme », s'est écrié M. Mayéras dans un discours mélancolique.

« Où va le socialisme ? Vers l'anarchie tout simplement, puisque c'est Lorient, le seul homme ayant, chez nous, la confiance des Bolchevistes, qui a les honneurs de la journée : Son groupe inexistant, ou à peu près, il y a deux ans, obtient, en effet, 12 délégués contre 17 aux majoritaires du groupe Longuet !

Ainsi, ce serait pour assurer la pleine réalisation d'un programme cher à une poignée de fous dangereux que nos héros seraient tombés par centaines de mille. Lorient et sa bande voudraient tendre la main à Lénine par-dessus le cadavre de nos glorieux morts, sacrifiés pour le triomphe de la Justice et du Droit.

C'est une injure à la mémoire de nos fils, mais l'heure viendra bientôt où les électeurs mettront fin au rêve impie. Au prochain scrutin, la bande à Lorient aura à compter avec tous nos poilus !

A l'arrière comme au front, ces derniers feront vaillamment leur devoir !

A. C.

M. Lloyd George a parlé aux Communes. On avait annoncé un grand discours. Le Premier anglais a, en effet, prononcé un grand discours, mais nous ne savons rien de plus que hier !

signature des Préliminaires. Il affirme simplement que l'Entente est complète entre tous les Alliés et que la paix sera « juste et sévère ».

INFORMATIONS

Pas de Comité secret

M. Lebey, député, avait annoncé dans les journaux qu'au début d'une prochaine séance, il déposerait une demande de Comité secret au cours duquel le gouvernement serait invité à faire des déclarations sur la Conférence de la Paix.

M. Clemenceau vient d'adresser à ce député une lettre dans laquelle il fait connaître qu'il n'admet pas la réunion du Comité secret.

Tous les Français, dit M. Clemenceau, ont le même droit que les députés de connaître les déclarations que pourrait faire le Gouvernement sur les questions traitées par la Conférence.

C'est un langage net que le pays ne peut qu'approuver.

On signerait le traité le 2 mai

La « Chicago Tribune », dont aucune des informations parues depuis quelques jours n'a encore été démentie par les faits, publie ce matin l'anticipation suivante, dont nous lui laissons, d'ailleurs, la responsabilité : La signature du traité de paix avec l'Allemagne aura probablement lieu le vendredi 2 mai, dans l'après-midi, dans la galerie des Glaces du palais de Versailles.

L'Allemagne doit payer

La commission du budget a adopté à l'unanimité une résolution par laquelle elle déclare « qu'il est de la plus élémentaire justice de réclamer à l'Allemagne le remboursement intégral de tous les dommages et charges de la guerre, avec priorité pour la réparation des dommages, d'en assurer le paiement suivant les capacités actuelles et les possibilités futures de l'Allemagne et d'exiger des garanties effectives et des gages pour l'acquiescement de la dette. »

Le départ du président Wilson

Le président Wilson a manifesté l'intention de se réembarquer pour l'Amérique avant le 1^{er} mai, après avoir assisté à la séance inaugurale de Versailles. Le colonel House représentera l'Amérique aux séances finales.

Justice !

Une délégation féminine a demandé audience au Président du Conseil, pour lui remettre une pétition de femmes françaises, demandant justice pour les femmes du Nord torturées par les Allemands.

Cette pétition est adressée aux membres de la Conférence de la Paix : « Pour empêcher à jamais le retour de pareilles atrocités, dit le manifeste, nous demandons que ceux qui les ont exécutées soient condamnés comme des criminels de droit commun. »

« Tout va bien » affirme M. Lloyd George

M. Lloyd George est arrivé à Londres hier soir. Les journalistes ont essayé de le questionner pendant qu'il gagnait son auto. Le premier ministre s'est écrié gaiement : « Vous pouvez dire que tout va bien. »

La Sibérie libérée

On mande d'Helsingfors que tout l'ouest de la Sibérie est maintenant libéré du bolchevisme et le gouvernement de l'amiral Koltchak est affermi.

Contre les Bolcheviks

On annonce d'Helsingfors que le général Yudenitch, dont les troupes volontaires se sont organisés en Finlande et combattent les bolcheviks sur le front esthonien, a télégraphié au gouvernement d'Omsk que son action se développait du côté de Pétrograd. A ajouté que la question de l'approvisionnement n'était pas sans l'inquiéter et était susceptible d'entraver son action.

Les bolcheviks prennent des mesures pour défendre Pétrograd.

En Espagne

M. de Romanones, Président du Conseil espagnol, a remis la démission du Cabinet au Roi qui l'a acceptée.

C'est M. Maura qui a été chargé de former le nouveau cabinet.

L'affaire

Humbert-Lenoir-Desouches

Quatorzième audience

M. Jacques Dhur dit qu'il fut informé que le Journal allait être acheté par un groupe de capitalistes. Mais jamais il ne put connaître les noms des souscripteurs, riches capitalistes de province, lui dit Desouches. Ne pouvant connaître les noms, il renonça à poursuivre l'affaire. Desouches déclare qu'il ne fut jamais question avec M. Dhur de fonder un journal, mais de l'achat. En août 1915 le témoin dit à Humbert que les fonds qui avaient servi à payer étaient louches. Il l'informa qu'il avait été lui-même en pourparlers avec Desouches et Lenoir et qu'il les avait lâchés. Il lui montra même la lettre adressée à ces deux personnages. Humbert garda la lettre. Humbert nie.

M. Jacques Dhur est allé en Suisse : c'était pour faire une enquête sur la contrebande et la propagande allemande. L'avocat de Humbert dit qu'à ce moment-là Desouches et Lenoir se trouvaient également en Suisse. M. Dhur quitta le Journal à la suite de dissensions avec Humbert au sujet de Lenoir.

M. Mareau-Delavigne a mis Desouches en relations avec M. Dhur, à propos de l'achat du Journal. Son rôle s'est borné là. M. Lauze, rédacteur en chef du Matin, est allé en Suisse louer un coffre-fort pour Humbert.

Quinzième audience

M. Letellier, directeur du Journal raconte en détail les pourparlers pour l'achat du Journal. Il affirme n'avoir jamais entamé des négociations pour une vente du Journal à M. de Wendel ni à Munir-Pacha.

M. Mouthon, directeur-adjoint du Journal raconte ses enquêtes en Suisse, mais il n'était pas à Paris au moment de la vente du Journal. Il donne des détails au sujet de l'enquête faite par Munir-Pacha en Allemagne, enquête faite pour le Journal. M. Grosclaude, ancien directeur en chef du Journal, déclare qu'il ne sait rien sur les tractations qui ont eu lieu pour la vente du Journal.

Chambre des Députés

Séance du 15 avril 1919

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet sur l'utilisation de l'énergie hydraulique. M. Perrier expose l'économie du projet qui porte que « nul ne pourra disposer de l'énergie des marées ou des cours d'eau sans une concession ou une autorisation de l'Etat. »

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion de la loi sur la réforme électorale. L'article 10 porte que les bulletins et circulaires des candidats seront payés par l'administration. La remise en sera faite 5 jours avant le vote ou 8 jours avant les élections. Sont déclarés nuls les bulletins autres que ceux fournis par l'administration. Cet article est voté par 327 voix contre 101.

L'article 11 a trait à la proportionnelle : il explique comment aura lieu la répartition des sièges. « On détermine le quotient électoral en divisant le nombre de votants, réduction faite des bulletins blancs ou nuls, par celui des députés à élire. On détermine la moyenne de chaque liste en divisant par le nombre de ces candidats le total des suffrages qu'ils ont obtenus. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral. Les sièges restants, s'il y a lieu, sont attribués à la liste qui a la plus forte moyenne. Les sièges sont dans chaque liste attribués aux candidats qui ont réuni le plus de suffrages. »

M. Bouffandeau dépose une motion ainsi conçue : « Tout candidat qui a obtenu la majorité est proclamé élu. » Malgré l'opposition des erpéistes, cette motion qui défend le droit des majorités est votée par 255 voix contre 187.

Séance du 16 avril

Dans la séance du matin, la Chambre reprend la discussion de la réforme électorale : le deuxième paragraphe de l'amendement Bouffandeau est mis en discussion. M. Cazassus dépose un amendement disant « qu'à défaut de majorité absolue, sont élus les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité, le plus âgé est élu. » Cet amendement est repoussé par 373 voix contre 118.

La Chambre discute l'interpellation de M. Lebey sur les moyens que le gouvernement compte employer pour faire connaître au Parlement les conditions de la paix.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères dit que les préliminaires de la paix seront soumis à la ratification du Parlement aussitôt qu'ils porteront la signature de toutes les parties contractantes. Le Parlement ne peut être saisi auparavant sans qu'il y ait substitution d'autorité. M. Pichon pose la question de confiance.

MM. Renaudel, Franklin-Bouillon font entendre de vives critiques. M. Jean Bon demande la réunion du Comité secret. Par 334 voix contre 166 cette motion est rejetée.

Dans l'après-midi, la Chambre reprend la discussion de l'interpellation Lebey : la clôture des débats est votée par 212 voix contre 102. Après une vive discussion sur les ordres du jour, l'ordre du jour de confiance réclamé par le gouvernement est voté par 360 voix contre 126.

Sénat

Séance du 15 avril 1919

Le Sénat fixe à vendredi la discussion de l'interpellation sur la politique financière du gouvernement, puis il discute les articles du projet relatif à la réorganisation judiciaire. Le traitement des juges de paix à Paris est porté à 11.000 francs, il est augmenté en province de 500 francs plus une indemnité de charges de famille : 330 francs jusqu'à 2 enfants et 480 francs au-dessus de 2 enfants.

CHRONIQUE LOCALE

Pas de Comité secret

Le Gouvernement a été interpellé hier sur les moyens qu'il compte employer pour faire connaître à la Chambre les conditions de paix.

M. Pichon, au nom du Gouvernement, a refusé de répondre. « C'est au moment, a-t-il dit, où les négociations vont se conclure qu'on lui demande de les faire connaître à la Chambre. Aucun gouvernement n'y pourrait consentir, et il est d'accord avec les Alliés pour ne pas le faire. »

A une grande majorité, la Chambre a approuvé le Ministre des affaires étrangères.

« A quoi bon, en effet, dire le résultat de négociations qui ne sont pas encore terminées. Ce désir de savoir, de connaître avant l'heure, éprouvé par un certain nombre de députés ne s'explique pas. Ces messieurs veulent être renseignés avant le peuple de France ? Mais comme l'a écrit M. Clemenceau à un des interpellateurs, le peuple de France a le droit de savoir et de connaître le résultat des négociations de paix aussitôt que les députés.

Très bonne leçon donnée aux députés impatients, à ceux qui veulent être informés avant tout le monde, et qui pour avoir leur curiosité satisfaite ne demandent rien moins qu'une parole en Comité secret.

« En Comité secret ? Mais pendant la guerre est-ce qu'on n'a pas assez abusé de ces cachotteries qui ne l'étaient plus, paraît-il, dès le lendemain même.

Et ce sont les parlementaires dont l'habitude est de crier partout et toujours que rien ne doit être caché au pays qui, au cours de la séance d'hier, demandaient la réunion d'un Comité secret.

S'il y a quelqu'un d'intéressé à connaître vite le traité de paix, c'est bien le peuple qui attend de la fin des négociations, de la paix, une amélioration très sensible de sa situation économique.

Eh bien, lui, il prend patience, car il

